



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/01/2018

Reçu en préfecture le 04/01/2018

Affiché le

ID : 081-218102572-20171218-2017DEL83-DE

Date de la convocation
12.12.2017

L'an deux mille dix sept et le dix huit décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mrs MARTY, GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, Mmes THUEL, PELLEGRINI

N° 17/83

Absents : Mme RAYNAL procuration à Mr LE ROCH
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr FABRE
Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY
Mrs PEYRONIE, BARDY.

Secrétaire : Mr SOULA.

Objet de la délibération

TARIFS 2018

Rapporteur : Delphine MAILLET RIGOLET

Adopté à l'unanimité

Il convient de fixer pour 2018 les nouveaux tarifs de divers services communaux.

Les nouveaux tarifs qui ont été proposés par la Commission des Finances sont répertoriés en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Approuve les divers tarifs proposés, qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 2 janvier 2018
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental



TARIFS DIVERS

Envoyé en préfecture le 04/01/2018

Reçu en préfecture le 04/01/2018

Affiché le

ID : 081-218102572-20171218-2017DEL83-DE

- DROITS DE PLACE

par marché et par m ²	
. Passagers	0,55 €
. Abonnés	0,34 €
. Branchement compteur (par marché)	3,88 €
(par trimestre)	38,40 €
. Cirque (forfait et par jour)	124,80 €
Forains (forfait)	
1 stand superficie inférieure à 300 m ²	83,40 €
1 stand superficie supérieure à 300 m ²	187,50 €
plusieurs stands superficie inférieure à 300 m ²	83,50 €
+ à partir du 2 ^{ème} stand installé	52,00 €
plusieurs stands superficie supérieure à 300 m ²	177,15 €
+ à partir du 2 ^{ème} stand installé	52,00 €
Marché nocturne (par emplacement)	25,96 €

- DROITS D'EMPLACEMENT - Forfait annuel

. Occupation domaine public	88,60 €
. Organisation bénéficiaire autorisation domaine public faculté sous location	92,90 €
. Taxis	125,00 €
- Association humanitaire bénéficiaire autorisation domaine public faculté sous location	GRATUIT
- Vide grenier / dressing dans une salle municipale	50 €

- DROITS DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR BENNES AMOVIBLES

. La journée	7,27 €
. Forfait mensuel	135,20 €

- DROIT D'OCCUPATION DE VOIRIE

(Grue – échafaudage – cabane de chantier – mobil-home – dépôt de matériaux (par m² et par jour)

Les 30 premiers jours	
Du 31 ^{ème} au 60 ^{ème} jour	0,99 €
Du 61 ^{ème} au 90 ^{ème} jour	0,84 €
Du 91 ^{ème} au 120 ^{ème} jour	0,79 €
Au delà du 120 ^{ème} jour	0,69 €
Longue durée par jour	0,64 €
	154,50 €

- CONCESSION CIMETIERE

- Concession temporaire de 50 ans	364,00 € le m ²
- Concession temporaire de 30 ans	208,00 € le m ²

- COLOMBARIUM ANCIEN (la case)

15 ans	292,00 €
30 ans	374,00 €
50 ans	592,00 €
Transformation de 15 ans en 30 ans	292,00 €
Transformation de 30 ans en 50 ans	292,00 €

- COLOMBARIUM NOUVEAU (la case)

15 ans	447,00 €
30 ans	655,50 €
50 ans	811,00 €

- CAVEAU URNE (le caveau)

15 ans	447,00 €
30 ans	655,00 €
50 ans	811,00 €

- DEPOSITOIRE

- Occupation dépositaire 1 ^{er} mois	41,70 €
- Occupation dépositaire du 2 ^{ème} au 12 ^{ème} mois	57,10 €

Envoyé en préfecture le 04/01/2018

Reçu en préfecture le 04/01/2018

Affiché le

ID : 081-218102572-20171218-2017DEL83-DE

- TAXES FUNERAIRES

Inhumation	adulte	par corps	114 €
	enfant mineur	par corps	Gratuit
Réinhumation	adulte	par corps	114 €
Réinhumation après réduction de corps :	adulte	l'opération	178 €
Réinhumation après réduction de corps :	enfant mineur	l'opération	Gratuit
Dépôt d'une urne dans un caveau			84 €
Dépôt d'une urne dans une case du columbarium			77 €

- INSTALLATIONS SPORTIVES DE L'ALBARET ET DE LA PLANQUE

. nuit	228,50 €
. jour	145,50 €

MATERIEL DIVERS

- Estrade salle polyvalente	208,00 €
- 1 barrière (forfait 3 jours)	5,00 €
- 1 table + 2 tréteaux (2 mètres)	5,09 €
- 1 chaise (24 heures)	0,84 €
- 1 banc	1,98 €

TARIFS DES SALLES

	ASSOCIATIONS				PARTICULIERS		
	Locales		Extérieures	Caution ménage	Locaux	Extérieurs	Caution ménage
	Manifestations diverses	Manifestation avec droit d'entrée					
Cinélux	GRATUIT	113	395	114	193	395	114
Maison des Associations	GRATUIT	50	149	50	109	149	50
Lo Capial	89		149	50	89	149	50
André Magne	89		149	50	89	149	50
Léon Cazenave	104		167	50	104	167	50
Gymnase	149		644 322 par jour supplémentaire	148	322	644 322 par jour supplémentaire	148
Grande salle polyvalente	GRATUIT	201	678 Rencontres sportives 456	150	446	1 716 364 par jour supplémentaire	150
	Chauffage : 89 € par jour						
	Branchement électrique 167 € par jour						
Petite salle polyvalente avec cuisine	GRATUIT			50	156	406	50
Louise Michel				50			

Les salles sont prêtées gratuitement pour les associations humanitaires.

Pour toute location ou prêt de salle, trois chèques seront exigés :

- 1 chèque du montant de la location

- 1 chèque de caution du montant de la location qui sera restitué si la salle est rendue en l'état

- 1 chèque de caution pour le ménage qui sera restitué si le ménage est effectué